



## Résiliation location TPE

Par **LamiTonio**, le **04/05/2016** à **18:04**

Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaiterais mettre fin à mon contrat TPE signé à l'époque avec la société JDC dont le paiement est prélevé par la société Locam.

Je précise que la location date depuis Juin 2007 et que le prélèvement est effectué par trimestre, en février, en mai, en août et le dernier en novembre.

Ma question serait de connaître les conditions de résiliation car n'ayant plus sous la main mon contrat je me pose certaines questions.

Devrais je attendre la fin de l'année en cours ou du trimestre pour résilier.

Je vous remercie pour ce retour de réponse.

Cordialement,

Tonio.

Par **morobar**, le **05/05/2016** à **08:13**

Bonjour,

Pourquoi ne pas contacter votre fournisseur et demander un double du contrat ?

ici:

[http://www.jdc.fr/monetique/?s=adw&gclid=CjwKEAjwu6a5BRC53sW0w9677RcSJABoFn4sNiKKB32Vb0AsGIYbOlpl5nhtBoCpG3w\\_wcB](http://www.jdc.fr/monetique/?s=adw&gclid=CjwKEAjwu6a5BRC53sW0w9677RcSJABoFn4sNiKKB32Vb0AsGIYbOlpl5nhtBoCpG3w_wcB)

Par **LamiTonio**, le **05/05/2016** à **14:24**

Bonjour Morobar,  
Merci pour ce retour de réponse.  
Effectivement c'est ce que j'ai fait directement sur le site de la Locam peut de temps après  
avoir posté l'annonce.  
Je vous remercie pour votre aide.  
Cordialement.